

## LA FRAISE EN FORME DE YAOURT (OU SERAIT-CE L'INVERSE ?)

COIN SATIRIQUE

[mise à jour : 06/2015]



Dans le grand cabinet des curiosités de la consommation, au rayon « mais, enfin, pourquoi ????? », nous avons l'immense plaisir de vous présenter ce mois-ci le yaourt en forme de fraise.

Comme vous pouvez le deviner, avec je n'en doute pas un certain effroi, nous voici en présence d'un magnifique yaourt à boire en (six) portions individuelles en forme de fraise (au cas où on ne serait pas sûr de la signification du mot « fraise », sans doute).

Le côté magnifique de la chose étant probablement que chaque portion fait 60 ml. Pour vous donner une idée, une cannette de soda totalise 330 ml. Un cinquième de cannette, donc (à peine une patte).

Le tout clairement à destination des enfants pour le 10h ou le midi, étant donné le graphisme enfantin et la fière annonce « se conserve 4h hors réfrigérateur » visible sur le paquet.

Et là vous me direz, lassés que vous êtes, que je vous rabâche une fois encore les oreilles avec une énième invention productrice de déchets inutiles.

Que nenni ! Car non seulement cela fait plus de déchets que, mettons, deux portions de 180 ml chacune, mais en plus - fraise sur le gâteau - le concept manque clairement sa cible, ou alors je n'ai encore rien compris.

Car que fait-on normalement avec un yaourt à boire ?

Eh bien, contre toute attente, on le boit (je vous jure !).

Or, il nous faut bien constater que le fabricant a tout fait pour rendre cette action difficile, voire franchement désagréable.

Première étape : ouvrir la fraise. Essai à l'appui – on ne recule décidément devant rien chez écoconso – je peux vous assurer que prendre en main une de ces petites fraises pour ôter l'opercule, permettant l'accès au produit, implique d'exercer une pression sur la fine coque en plastique.

Et c'est là que vos enfants vont trouver ça drôle (et vous, probablement un peu moins). En effet, ladite pression exercée sur la coque se transmet inmanquablement au yaourt dont la seule envie est de sortir le plus vite possible de cette abomination. Et que fait notre yaourt stressé ? Il sort dans une sorte de jet désordonné dont la cible sera figure, copains de l'enfant dans la cour de récré ou, plus probablement, le beau t-shirt blanc tout propre qu'il avait enfilé le matin (ah, ça, pas de chance, fallait lui mettre un t-shirt fraise écrasée, blanc c'est salissant).

C'est presque plus difficile que d'ouvrir une boîte de sardine (mais moins gras, admettons-le). Et personne ne demande à un gamin d'ouvrir une boîte de sardines, et pas uniquement parce que ça coupe.

Mais si ce n'était que ça ! Pas du tout, le plus beau reste à venir : boire le yaourt (s'il en reste). Parce qu'évidemment, via la mini-ouverture, ça ne sort pas tout seul la tête en bas. Il faut le verser, que dis-je, l'expulser dans un récipient quelconque, réduisant à néant l'éventuelle portabilité de la chose (probablement son seul intérêt d'ailleurs) ou, pour les plus intrépides, l'aspirer. Outre le fait que ce n'est pas d'une élégance rare, aspirer le yaourt - décidément bien accroché à sa fraise - réclame aussi une certaine puissance de succion. On n'a pas essayé sur des enfants - les pauvres - mais l'exercice ne doit pas être évident pour eux.

Bref, après avoir sali son t-shirt, on doit se résoudre à boire son yaourt d'une façon pas très agréable.

Tout ça pour 60 ml de produit.

Allez, soyons bons joueurs, aspirer la yaourt a un intérêt : expliquer la pression atmosphérique aux plus jeunes.

À part ça, je vois pas.

8 € le litre de session de torture - ou de franche rigolade.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

---

## Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/la-fraise-en-forme-de-yaourt-ou-serait-ce-linverse>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/aliment-et-composition>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/dechet>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/objet-inutile>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

